



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **lundi le 26 février 2018, à 19 h 00** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Daniel Fréchette est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Adjudication du contrat pour les services professionnels pour le projet de la rue McIver.**
- 3. Modification au règlement de taxation 401-2018**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 05.

2. Adjudication du contrat pour les services professionnels pour le projet de la rue McIver

ATTENDU QU'un processus d'appel d'offres sur invitation a été lancé pour le projet de remplacement des services d'égouts et d'eau potable et reconstruction de la chaussée sur la rue McIver ;

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de trois (3) firmes d'ingénieur pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux et que deux (2) soumissionnaires ont déposé des offres ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission conforme déposée par les Services EXP inc. au montant de 56 520 \$, plus taxes.

QUE les sommes nécessaires soient prises à même la subvention versée de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2018-02-028



No de résolution
ou annotation

3. Avis de motion au règlement 401-1-2018 modifiant le règlement 401-2018 relatif à la taxation et tarification municipale pour l'année 2018 et les conditions de perception

Le conseiller Alain Villemure, donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 401-1-2018 modifiant le règlement 401-2018 relatif à la taxation et tarification municipale pour l'année 2018 et les conditions de perception qui sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

Le conseiller présente les corrections apportées au taux indiqués aux articles 9 et 10 du règlement. Il fait aussi mention des modifications à l'article 13, afin de prévoir les frais pour les bacs additionnels.

4. Période de questions du public

Aucune questions

5. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 19h11.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Signé ce 27 février 2018,

Karen Blouin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty
Maire

2018-02-029